



COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE du 30 mars 2011

L'an deux mille onze, le 30 mars à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la chapelle St Sulpice de St-Martin-le-Gaillard en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel ROCHE, Président.

Étaient présents : Mr Daniel ROCHE, Président et Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires : Mr Jean-Pierre RADE, Mr Daniel TELLIER, Mr Dominique DECLERCQ, Mr Jean MAUGER, Mme Sandra VASSEUR, Mr Sylvère OBE, Mr Sylvain ATROUS, Mr Denis MARET, Mr Bruno SAINTYVES, Mme Agnès JOIN, Mme Sabine VARIN, Mr Gérard COULOMBEL, Mr Richard DELAITTRE, Mr Martial FROMENTIN, Mr Rémi GROUT, Mr Claude VATTIER, Mr Jean-Paul PEQUERY, Mr Didier REGNIER, Mr Jean FRECHON, Mr Bruno HOULE, Mr Stéphane KLAES, Mr Daniel LECONTE, Mr Jean-Claude MAILLER, Mme Christiane HALLIER, Mr Alain LAFOLIE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Rolande THOUVENEL, Mr Didier JOURNOIS

Secrétaire de séance : Mme Christiane HALLIER

N°2011.03.30/1

Approbation du procès verbal de la précédente réunion de conseil communautaire

Le procès verbal de la réunion de conseil communautaire du 24/01/2011 est approuvé à l'unanimité

N°2011.03.30/2

MATIERES DELEGUEES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT :

Compte rendu des décisions prises

- La signature d'un marché d'entretien des sentiers de randonnée (hors forêt indivise d'Eu) et du chemin vert du Petit Caux avec l'association « les jardins de la Bresle » pour un montant issu du détail quantitatif estimatif de 15 859,52 € HT (pour 2 passages annuels). La durée du marché sera d'une année à compter de sa notification renouvelable 2 fois par période de 12 mois.
- La signature d'un marché de maîtrise d'œuvre avec Mr Reynald POLLET, architecte (80460 AULT). Ce marché de maîtrise d'œuvre se rapporte à la restructuration de l'immeuble servant de bureaux aux trois collectivités : Communauté de communes Yères et Plateaux, syndicat mixte d'eau et d'assainissement de la région de Eu et syndicat mixte d'énergie de la région de Eu.
Le montant provisoire de la rémunération est calculé sur la base d'un taux de rémunération de 10,40 % appliqué à l'enveloppe financière maximum affectée aux travaux : 200 000 € HT.
Ce montant provisoire de rémunération s'élève à 20 800 € HT.
Le conseil communautaire prend acte.

N°2011.03.30/3

FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2010

Le conseil communautaire, délibérant sous la présidence de Mr Sylvère OBE sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par Mr Daniel ROCHE, président, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

(Pour mémoire : solde d'exécution de la section d'investissement reporté au BP 2010 (001) = 58 661,34)
(Pour mémoire : résultat de fonctionnement reporté au BP 2010 (002) = 548 818,85)

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réalisées	442 965,91	Recettes réalisées	264 569,41
TOTAL	442 965,91	TOTAL	264 569,41

Besoin ou ressource de financement : (264 569,41 - 442 965,91) = - 178 396,50
 Besoin ou ressource de financement cumulé = (58 661,34 + (- 178 396,50)) = - 119 735,16
 Restes à réaliser en dépenses = - 459 220,00
 Restes à réaliser en recettes = + 374 600,00
 Besoin de financement corrigé des RAR en dépenses et en recettes à couvrir lors de l'affectation des résultats (374 600 - 119 735,16 - 459 220) = - 204 355,16

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réalisées	1 034 500,73	Recettes réalisées	1 264 371,76
TOTAL	1 034 500,73	TOTAL	1 264 371,76

Résultat exercice = (1 034 500,73 - 1 264 371,76) = + 229 871,03
 Résultats cumulés = (548 818,85 + 229 871,03) = + 778 689,88

Le conseil communautaire

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête à l'unanimité les résultats définitifs du compte administratif 2010 tels que résumés ci-dessus

N°2011.03.30/4

FINANCES : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010

Le conseil communautaire, **DECLARE** à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par Mme Angélique CAILLOT BERQUEZ, et Mr Pascal TAVERNE comptables, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

N°2011.03.30/5

FINANCES : AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil communautaire,

Après avoir entendu les résultats du compte administratif de l'exercice 2010,
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010,
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

<u>POUR MEMOIRE (budget primitif 2009)</u>	
- Excédent de fonctionnement reporté (002) (budget primitif 2010)	+ 548 818,85 €
- Excédent d'investissement reporté (001) (budget primitif 2010)	+ 58 661,34 €
<u>Compte administratif 2010</u>	
- section de fonctionnement : résultat de l'exercice 2010	+ 229 871,03 €
- section d'investissement : besoin de financement de l'exercice 2010	- 178 396,50 €
- section de fonctionnement : résultats cumulés au 31/12/2010	+ 778 689,88 €
- section d'investissement : besoin de financement cumulé au 31/12/2010	- 119 735,16 €
- Restes à réaliser en investissement (au 31/12/2010) :	
Dépenses	- 459 220,00 €
Recettes	+ 374 600,00 €
- Besoin de financement de l'investissement corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes	- 204 355,16 €

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats comme suit :

Affectation au compte 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2011 :	204 355,16 €
Excédent de fonctionnement reporté (ligne 002 du budget primitif 2011) :	+ 574 334,72 €

N°2011.03.30/6

VOIRIE : Travaux de voirie 2011, Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des territoires Ruraux)

Mr le Président présente l'estimation du montant des travaux de 2011 concernant les voies communautaires suivantes :

- VC 406 (territoire de St Pierre en Val) : renforcement de chaussée suite à intempéries
- VC 2 (territoire de Baromesnil) : renforcement de chaussée suite à intempéries

Suite à l'exposé de Mr le Président, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **sollicite** une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour les travaux de voirie d'intérêt communautaire exposés ci-dessus .

- **accepte** le financement estimé de la façon suivante :

Aide attendue au titre de la DETR (25%)	15 173,75 €
Autre financement attendu	18 208,50 €
Participation de la CCYP (autofinancement)	<u>27 312,75 €</u>
Coût total estimé	60 695,00 € HT

N°2011.03.30/7

VOIRIE : Travaux de voirie 2011, Demande de subvention auprès du Département de Seine-Maritime

Mr le Président présente l'estimation du montant des travaux de 2011 concernant les voies communautaires suivantes :

- VC 406 (territoire de St Pierre en Val) : renforcement de chaussée suite à intempéries
- VC 2 (territoire de Baromesnil) : renforcement de chaussée suite à intempéries

Suite à l'exposé de Mr le Président, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **sollicite** une subvention auprès du département de Seine-Maritime pour les travaux de voirie d'intérêt communautaire exposés ci-dessus.

- **accepte** le financement estimé de la façon suivante :

Subvention du département (30%)	18 208.50 €
Autre financement attendu (DETR) (25%)	15 173.75 €
Participation de la CCYP (autofinancement)	<u>27 312.75 €</u>
Coût total estimé	60 695,00 € HT

N°2011.03.30/8

TOURISME : demande de subvention auprès du département de Seine-Maritime :

Entretien des sentiers de randonnée hors chemin vert du petit caux :

Le conseil communautaire, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **sollicite** une subvention du département de Seine Maritime pour l'entretien des sentiers de randonnées en dehors du chemin vert du Petit Caux.

- **accepte** le financement estimé de la façon suivante :

Subvention du Département	1 420,00 €
Participation de la CCYP	<u>9 146.66 €</u>
Coût total estimé (selon prix initial du marché)	10 566.66 € HT

N°2011.03.30/9

TOURISME : demande de subvention auprès du département de Seine-Maritime :

Entretien du chemin vert du petit caux :

Le conseil communautaire, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **sollicite** une subvention du département de Seine Maritime pour l'entretien du chemin vert du Petit Caux.

- **accepte** le financement estimé de la façon suivante :

Subvention du Département	340.00 €
Participation de la CCYP	<u>4 315.16 €</u>
Coût total estimé (selon prix initial du marché)	4 655.16 € HT

La subvention accordée sera répartie entre les trois collectivités propriétaires du chemin.

N°2011.03.30/10

MARCHES PUBLICS – DECHETS MENAGERS : MARCHÉ DE SERVICES « COLLECTE, TRI ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS et ASSIMILES » : APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Suite à l'exposé de Mr le Président,

Le conseil communautaire, à l'unanimité

- **Approuve** le dossier de consultation
- **Autorise** Monsieur le Président :
 - A lancer l'avis d'appel public à la concurrence – appel d'offre ouvert pour la collecte, le tri et le traitement des déchets ménagers et assimilés de la CCYP– Marché alloti (3 lots) à bons de commande
 - A signer toutes les pièces relatives à ce marché

N°2011.03.30/11

ADMINISTRATION GENERALE : CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL– ATTRIBUTION D'INDEMNITES

Le conseil communautaire, DECIDE

- de demander le concours du receveur municipal pour assurer les prestations de conseil, et
- de lui accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an à compter du 1^{er} mars 2011
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Monsieur Pascal TAVERNE receveur municipal
- de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45.73 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

VOIRIE : Travaux de voirie 2011 : Mr le Président fait part du programme 2011 de travaux de voirie d'intérêt communautaire retenu par la commission voirie, qui s'est réunie en mars.

Communes	voies	Limites des voies		Surface (m2)
Baromesnil - St Martin le Gaillard	VC 2 - VC4	Limite agglomération Baromesnil	VC 401 Etocquigny	8011
Criel sur Mer	VC2	RD 925	Les Quesnets	3002
Touffreville sur eu	VC 402	RD 226	Limite de Canehan	1721
Villy sur Yères	VC 201	Val du roy- RD 16	Limite de Grandcourt	5908
St pierre en val	VC 204	Limite agglomération - la bourdaine	RD 258	1494
St pierre en val	VC406	carrefour avec VC101 de Eu	RD 126 La bourdaine	4706
				24842

Eclairage public , Energie : programme 2011 : Mr le Président fait part du programme 2011 de travaux d'éclairage public énergie (25 è tranche d'éclairage public, 12 è tranche d'effacement de réseaux)

Tente de réception : Un calendrier de réservation a été établi

Communication : un « éco des poubelles » sera diffusé prochainement. Un bulletin sera édité en septembre. Sa fréquence sera annuelle. Un projet d'information sur le tri sélectif va être proposé dans plusieurs écoles du territoire de la CCYP. Les maires sont invités à contacter les instituteurs de leur commune afin de connaître l'intérêt de ces derniers pour ce projet.

Prochaine réunion de conseil communautaire : Elle se déroulera à SEPT MEULES le 27 avril 2011

Le Président de la CCYP

Daniel ROCHE